

HABITAT EN ORDRES OUVERT, JUMELE, FERME

PRESCRIPTIONS URBANISTIQUES REGISSANT LE LOTISSEMENT

N/Reg : 2004/619.

Commune : **HERSEAUX**
Ville : **MOUSCRON**
Rue : **du TROCADERO**
Références cadastrales :

DIVISION 08
Section H
N° 627,629,631,646,647,648,649,650
et partie du 630

Demandeur: **Consorts DUMORTIER**
c/o Monsieur Bernard DUMORTIER
Rue de l' Enfer,8
8587 - ESPIERRES

Auteur de projet: **Jacques DEJAEGERE,**
Géomètre-expert
4, Avenue Reine Astrid
7700-Mouscron
Tél : 056 / 33.54.75
Fax : 056 / 84 28 10
Courriel : info@abeltop.be
TVA : 568.157.011

+++++

MODIFICATIONS

II. Gabarits :

- A. Les constructions auront au maximum
- deux niveaux + combles pour le corps principal,
 - un niveau pour les annexes,
 - toutefois les annexes latérales des lots 5 & 6 pourront également être surmontées d'un second niveau + combles au maximum ou adopter le gabarit des garages voisins existants.
- B. Les combles peuvent être aménagés.
- C. Pour les lots 1 & 2, la première habitation construite sur un des lots, deviendra référence pour le gabarit de la seconde construction qui lui sera mitoyenne.

VII. Matériaux de construction :

- A. Les murs :

Les parements de mur seront exécutés soit :

1. En briques de terre cuite de ton rouge à nuancé brun ;
2. En briques de terre cuite pouvant être revêtues d'un enduit d'un ton clair (blanc - blanc cassé - gris clair ou rouge à nuancé brun).

Abeltop
S.P.R.L
4 Avenue
Reine Astrid
B - 7700
MOUSCRON

3. D'autres matériaux pourront être utilisés comme élément secondaire et décoratif, pour autant qu'ils s'intègrent au site.

Dans ce cas, une demande de principe devrait être présentée, préalablement à l'élaboration du dossier définitif

B. La toiture :

Seuls les matériaux suivants pourront être mis en œuvre :

1. Les tuiles de terre cuite de ton rouge brun ou sombre;
2. Les ardoises naturelles ;
3. Les ardoises artificielles, pour autant qu'elles soient placées selon la technique du matériau naturel; elles seront de même teinte que l'ardoise naturelle ;
4. Les tuiles artificielles de ton rouge - brun - ou sombre.
5. Le versant arrière des toitures des annexes latérales des lots 5&6 pourra être recouvert d'un revêtement métallique.

H/624
MOERMAN

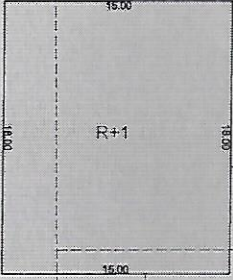
MAHER

±87.96

±50.14



LOT 4
±2344 m²



H/626
SCHEFFS Heinz

LOT 5
±389 m²

LOT 6
±419 m²

H/628
DIETRICH - DEMUYNCK

H/630
VANHOUTTE - MESSIEN

n°43

n°41

n°39

n°29

n°27

Rue Hector Soenen

8.00

H/645
MAHEU Patricia

±48.10

H/644
BRAECKELAERE Yolande

±10.42

n°24

H/643
GARWIG Jean
GARWIG Freddy
HANTSON André

H/642
GARWIG Jean
GARWIG Freddy
HANTSON André

H/641
VINCKIER - DUBUC

H/633

H/632

H/634

H/635

H/636

H/637

H/640

H/638a

n°26



- Ingénierie VRD
- Géomètre
- Topographie
- Expertises

4 Avenue
Reine
Astrid
B-7700
Mouscron

www.abeltop.be • IPI 101 289 - R.C.T70081 • TVA BE 865.875.844

Jacques Dejaeghere

Tél : +32 (0)56 33 54 75

Fax : +32 (0)56 84 28 10

Gsm : +32 (0)476 33 90 09

jacques.dejaeghere@abeltop.be

DEMANDE DE MODIFICATION DE LOTIR

Réf : AUE/2004/JS/MC.2004/619

MOUSCRON 8

Section H

Nos 627, 629, 631, 646, 647,
648, 649, 650 & 630pie

SITUATION ACTUELLE

Jacques
DEJAEGHERE

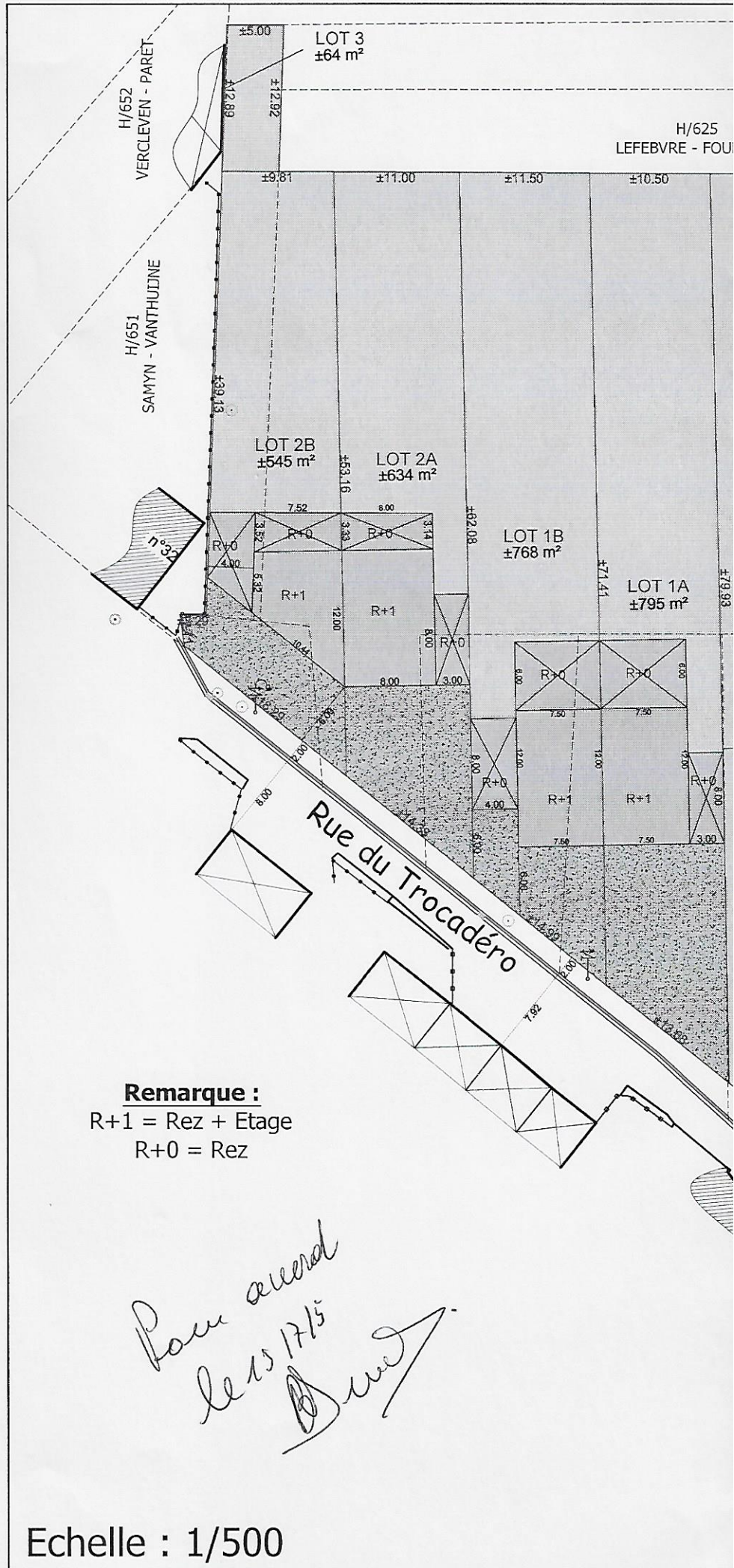
Géomètre-expert

4, Avenue Reine ASTRID
7700 - MOUSCRON

Tél: 056 - 33.54.75

TVA: 865.875.844

Le 14/07/2005



Remarque :

R+1 = Rez + Etage

R+0 = Rez

*Pour accord
le 15/7/15
[Signature]*

Echelle : 1/500